



Dispositif de Soutien aux
Tuteurs Familiaux

Inscrit sur la liste établie par
Le Procureur de la République de la Lozère

Service gratuit destiné à toutes personnes appelées à exercer ou exerçant une mesure de protection

Conformément au décret n° 2008-1507 du 30 décembre 2008 le DSTF dispense des informations générales et/ou personnalisées ainsi qu'une aide technique dans la mise en place et l'exercice d'une mesure de protection.

MISSION D'INFORMATION

Nous informons le public sur la protection juridique des majeurs :

- Comment demander une mesure de protection ?
- Quels sont les différents régimes de protection ?
- Les obligations, le rôle du tuteur, curateur.... ?

MISSION DE SOUTIEN

Nous aidons à l'exercice de la mesure de protection en accompagnant les tuteurs et les curateurs familiaux, notamment pour :

- L'élaboration des requêtes, l'inventaire...
- Le compte rendu annuel de gestion...

Un accueil téléphonique vous est proposé :
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 du lundi au vendredi

 : 04 66 49 05 16

Réception sur rendez-vous

Immeuble « Le Torrent »

1, avenue du Père Coudrin - 48000 MENDE

Courriel : dstf@atl48.org

Site Internet : www.tutelle-lozere.com

L'information est dispensée de façon objective et impartiale sans influencer le bénéficiaire sur les décisions relatives à la situation personnelle, patrimoniale, financières et économiques de la personne protégée.